

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 septembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N° I-CF5

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 12

Supprimer les alinéas 24 à 88.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'augmentation des taxes sur le GNR est inacceptable.

Ces carburants sont utilisés, pour leur travail, par les agriculteurs, les pêcheurs et le secteur du BTP.

Alors que nous sommes encore en hyperinflation sur l'alimentation, que les pêcheurs crient au secours et que les secteurs de la construction s'enfoncent dans une crise dramatique, le Gouvernement choisit d'obéir à la Commission Européenne et de se soumettre au dogme de l'écologie punitive.